

## Quel est le support des échanges ?

Outre le site d'IDEAL Connaissances qui permet la diffusion des web conférences aux membres PRISME et aux adhérents IDEAL, le réseau PRISME dispose de son propre site extranet,

<https://extranetdsi.seinemaritime.net/projets>, sur lequel chacun peut retrouver :

- La fiche signalétique du réseau
- Les coordonnées de tous les membres,
- Les comptes rendus de réunion et les supports de présentation utilisés pendant les rencontres,
- Un forum de discussion, lieu de questions / réponses,
- Des documentations diverses (fiches produits d'outils de gestion de projet par exemple),
- Des liens internet,
- L'actualité du réseau (date et ordre du jour de la prochaine réunion).



**POUR TOUTE INFORMATION**

*contactez*

[isabelle.morin@manche.fr](mailto:isabelle.morin@manche.fr)

T. 02 33 05 94 34

[philippe.brunel@seinemaritime.fr](mailto:philippe.brunel@seinemaritime.fr)

T. 02 35 03 53 47

# PRISME



**PR**ojets de collectivité**S**,  
échanges sur le  
**ManagE**ment  
et la gestion de projet



## 1 Présentation de PRISME

**PRISME** (Projets de collectivitéS, échanges sur le ManagEment et la gestion de projet) est un réseau de collectivités territoriales, né de l'initiative des départements de la Manche et de la Seine-Maritime, visant à favoriser les mises en relation et les échanges autour de la thématique de la gestion de projet.

## 2 Genèse du réseau



« L'idée de constituer un réseau est partie d'un constat de carence de lieux d'échanges sur le management de projet »

Isabelle Morin et Philippe Brunel.



## 3 Objectifs du réseau

L'objectif du réseau est de partager les retours d'expérience et les bonnes pratiques entre collectivités territoriales, dans le domaine de la gestion de projet.

Confronter les problématiques bien souvent similaires d'une collectivité à l'autre, et pouvoir s'enrichir des diversités de contextes et de cultures sur le mode projet.

## 4 Principales caractéristiques du réseau

### Qui peut être membre ?

Toute collectivité peut-être membre sur simple demande auprès de l'un des co-animateurs. PRISME se veut ouvert à tout type de collectivité territoriale.

Aujourd'hui, une cinquantaine de collectivités membres, répartie en 65% de Départements, 15% de Régions, et 20% d'autres types de collectivités ou organismes (Communautés Urbaines, Métropoles, Villes, etc..).

### Nos partenaires

- IDEAL Connaissances (Médiateur des pratiques existantes et émergentes des collectivités territoriales) [communautes.idealconnaissances.com/tic/public](http://communautes.idealconnaissances.com/tic/public)
- Éditions digitales en management de projet [edimap.org/](http://edimap.org/)
- PMI : association professionnelle à but non lucratif promouvant les métiers de gestion de projet [pmi-france.org](http://pmi-france.org)



## Quelle est la teneur des réunions ?

Les réunions sont au nombre de 3 ou 4 par an, elles se déroulent sur une journée, en deux parties :

- Un retour d'expérience sur un sujet d'actualité d'une collectivité,
- Une intervention d'expert en gestion de projet qui apporte un éclairage sur la méthodologie et un état de l'art.

Le système de web conférence permet au plus grand nombre d'assister aux réunions, soit en présentiel, soit à distance, en direct ou en différé.

## Quels sont les sujets traités ?

Parmi les interventions d'experts, des exemples :

- L'AFITEP (Association Francophone de Management de projet), sur les principes généraux et référentiels de gestion de projet,
- La société FÉSens, sur le thème « du projet politique au suivi de projet »,
- Le cabinet OlsenConseil, sur le management des parties prenantes,
- Un enseignant chercheur de l'école Centrale de Lille en Massive Open Online Course.



Parmi les retours

d'expérience, des exemples :

- Le Département de l'Aube, pour la mise en place d'un système d'archivage électronique,
- Les Départements du Pas de Calais et de la Manche, pour l'utilisation de la méthode MAREVA,
- Le Département du Haut-Rhin, pour une adaptation de la méthodologie PRINCE2,
- Le Département du Doubs, pour la mise en place d'une méthodologie de gestion de projet,
- Les Départements d'Ille et Vilaine et de Loire Atlantique, pour le suivi en mode projet d'une réorganisation de la collectivité,
- La Région Picardie sur la démarche de professionnalisation en mode projet.